

Le Compostage domestique



☛ Pourquoi composter ?

- ✓ Pour améliorer la fertilité de votre jardin
- ✓ Alléger votre poubelle
- ✓ Et participer à la protection de l'environnement

☛ Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est un processus de transformation des déchets organiques (déchets de cuisine, déchets verts et de bois) par des champignons microscopiques, vers de terre..., en un produit comparable au terreau : le compost

Le compost est un amendement organique naturel à utiliser directement dans son jardin.



☛ Que peut-on composter ?

On peut composter tout ce qui est vivant ou qui l'a été :

- épluchures
- reste de repas
- déchets végétaux du jardin

Mais aussi :

- rouleaux d'essuie-tout et de papier WC
- mouchoirs en papiers et essuies-tout
- papiers et cartons souillés
- sciure et cendre de bois non traité en petite quantité...

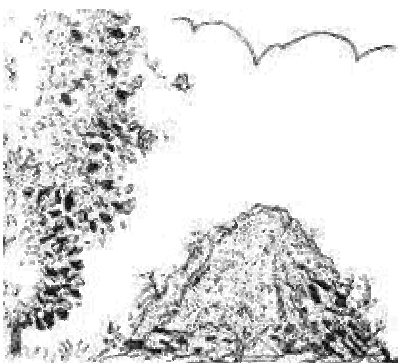


Ce qu'il faut éviter de composter

- excréments et litières d'animaux domestiques carnivores
- plantes malades
- mauvaises herbes montées en graines
- thuya



☛ Comment composter ?



⇒ **En tas.** Cette méthode consiste à disposer les déchets organiques sur le sol

Avantages

Convient aux personnes qui ont peu de temps à consacrer à l'opération. Pas de contrainte de volume

Inconvénients

Dispersion des déchets par des animaux domestiques ou sauvages. Compostage plus lent (8 à 12 mois) dû aux aléas climatiques (vent, pluie, soleil)



⇨ En composteur

Il s'agit d'un bac en bois, plastique ou tout autre matériau permettant de contenir les déchets

Avantages : Encombrement réduit, accès propre. Compostage rapide (6 à 8 mois). Protection contre les animaux et les aléas climatiques

Inconvénients : Contrainte de volume pour les grandes surfaces.

Nécessite un suivi régulier pour éviter sécheresse, odeurs, ...

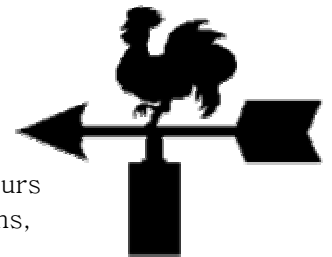


☞ Trois règles d'or du bon compostage



- ✓ Bien mélanger les matières
- ✓ Aérer
- ✓ Veiller à une bonne humidité

Petit conseil pour les débutants : Lorsque vous ne maîtrisez pas la technique du compostage individuel, des problèmes d'odeurs peuvent se produire. Alors afin d'éviter d'incommoder vos voisins, faites attention au sens du vent.



☞ Comment se procurer un composteur ?

Il existe des composteurs en bois ou en plastique, ils sont vendus dans les jardinerias, les quincailleries et même certaines grandes surfaces. Ils sont proposés dans votre collectivité (Communauté de Communes de l'Autunois) dans le cadre d'opération de promotion du compostage individuel.

Choisissez de préférence la marque NF environnement "composteur individuels de jardin", qui vous apporte des garanties : durabilité de l'appareil, limitation des risques liés aux produits de traitement du bois, aération adéquate, plastique recyclé.

En général les modèles ont une capacité de 200 litres à 900 litres. Pour un modèle en plastique recyclé les tarifs sont de l'ordre de 70 euros pour les plus petit jusqu'à 180 euros pour les plus grands. www.marque-nf.com

Une autre solution fabriquez vous même votre composteur avec des planches en bois, palettes en bois, clôtures de jardin.

